



APPEL AUX DONNS 2022



Cher, chère ami(e), membre de l'ACO,

Nous vivons depuis bientôt deux ans une crise sanitaire et sociale exceptionnelle. Les milieux populaires et le monde ouvrier sont souvent les « premiers de corvée » et les premières victimes de cette crise. Dans ce contexte, l'ACO, qui organise cette année sa Rencontre nationale, doit plus que jamais poursuivre sa mission : donner la parole aux travailleurs et aux personnes en situation de fragilité, pour faire respecter leur dignité et valoriser leurs talents.

L'ACO ne perçoit aucune subvention au niveau national. Cela constitue un gage d'indépendance et c'est un signe de vitalité et de responsabilité de chacun des membres. Notre principale ressource financière est constituée par les cotisations et par les abonnements aux revues du mouvement mais aussi par les dons.

UNE MISSION au cœur de la société, au cœur de l'Eglise

DES DEFIS

- Etre présents au monde du travail
- Aider à la prise de responsabilité de chacun
- Faire grandir l'humain, partager des chemins de vie et de foi

DES PRIORITES à conduire et à vivre

- Auprès des personnes, des travailleurs en situations de handicap ou de précarité
- Pour défendre la dignité du travail

DES PROJETS

- Développer nos partenariats avec les syndicats, les associations, les mouvements, les paroisses.
- Contribuer à l'élaboration de paroles publiques sur les sujets touchant les personnes en monde ouvrier.

Faire un don* à l'ACO est un acte d'Espérance important et nécessaire pour lui permettre de vivre sa mission : « Servir le dialogue entre Dieu et les femmes et les hommes du monde ouvrier ». (Charte des Fondements)

Nous vous remercions de votre confiance en soutenant financièrement notre mouvement par un don.

Bulletin de versement*

(à envoyer à l'ACO, 7 rue Paul Lelong, 75002 Paris)

Faire un don à l'ACO, c'est lui permettre de poursuivre pleinement sa mission !

Nom : Prénom :

Adresse :

J'apporte mon soutien à l'ACO avec un versement par chèque de :

20 € 50 € 100 € 200 € 1 000 € Autre montant : _____

Ou directement sur le site de l'ACO, par carte bancaire : <https://acofrance.fr/spip.php?page=don-ligne>

*En versant 100 € pour soutenir les actions de l'ACO, cela te coûte réellement (si tu es imposable) 34 € grâce à la réduction fiscale de 66 %.

Dans le respect de la Loi Informatique et Liberté modifiée et du RGPD, les données ci-dessous recueillies le sont pour les seules nécessités de gestion administrative et comptable. Elles seront traitées par le personnel de l'ACO soumis à une obligation de confidentialité. Ces informations restent accessibles et modifiables directement à l'adresse du siège national (indiquer RGPD en objet).